

29 octobre 2019

BULLETIN TECHNIQUE N° 5

Mise à jour – International Life Saving Federation Competition Rule Book

Règlement 3.3 – Règlements en vigueur

Réf. Règlements des compétitions de sauvetage sportif au Québec, Édition Juin 2017

Ce bulletin technique a pour but de vous informer d'une modification majeure concernant les règlements en vigueur énumérés dans le guide des règlements de sauvetage sportif au Québec.

La règle du point 3.3 du manuel des Règlements des compétitions de sauvetage sportif au Québec, Édition septembre 2019 était initialement décrite ainsi :

« Le présent manuel énonce les règles spécifiques pour les compétitions québécoises de sauvetage sportif et réfère à des sections du Manuel pour les compétitions canadiennes de sauvetage sportif et de l'International Life Saving Federation Competition Rule Book 2015-2019 Edition. »

(...)

Pour toute situation n'étant pas spécifiquement prévue dans le présent manuel ou en cas de disparité entre les manuels de référence, l'ordre de priorité des manuels sera le suivant :

1. *Règlements des compétitions de sauvetage sportif au Québec*
2. *Manuel pour les compétitions canadiennes de sauvetage sportif*
3. *International Life Saving Federation Competition Rule Book 2015-2019 Edition »*

Cette règle a été modifiée et sera dorénavant la suivante :

« Le présent manuel énonce les règles spécifiques pour les compétitions québécoises de sauvetage sportif et réfère à des sections du Manuel pour les compétitions canadiennes de sauvetage sportif et de l'International Life Saving Federation Competition Rule Book 2019 Edition. »

(...)

Pour toute situation n'étant pas spécifiquement prévue dans le présent manuel ou en cas de disparité entre les manuels de référence, l'ordre de priorité des manuels sera le suivant :

1. *Règlements des compétitions de sauvetage sportif au Québec*
2. *Manuel pour les compétitions canadiennes de sauvetage sportif
International Life Saving Federation Competition Rule Book 2019 Edition »*

Cette modification est applicable dès le 1^{er} novembre 2019.

Ce changement sera intégré au manuel des Règlements des compétitions de sauvetage sportif au Québec lors de sa prochaine révision.